

Formulaire d'adhésion pour l'année 2022

Le bulletin accompagné du chèque (32 ou 20 € selon le cas) est à adresser à notre trésorière :

Madame Denise Grosjean, 256 rue Charles Rivoire, 38190 Villard-Bonnot

1. Cochez la case correspondant à votre adhésion :

- Adhésion association ou organisme : 32 €
- Adhésion individuelle (membre associé) : 20 €
- Désire recevoir un reçu à l'adresse mail :
(ou joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse)

2. Remplissez la partie correspondant à votre adhésion :

Adhésion association ou organisme

Nom / Sigle :

Adresse du siège :

Nom du président :

Adresse d'envoi du courrier, en précisant le nom du destinataire si besoin :

Tel :

E-mail :

Site web :

Adhésion individuelle (membre associé)

Mme, Mlle, Mr :

Adresse :

Tel :

E-mail :

Site web :

A l'attention des présidents d'association

La fiche signalétique de votre association publiée sur le site internet de la Fédération est rédigée sous votre contrôle : pour la création ou la mise à jour de cette fiche, vous pouvez utiliser le « guide fiche signalétique association » disponible en téléchargement sur le site en tête de la page « Les associations / Fiches signalétiques » et l'envoyer par courrier postal ou par mail.